

VERNEUIL EN HALATTE

Beauvais, le 15 juin 2023

MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE VERNEUIL EN HALATTE  
7, rue Pasteur  
60550 VERNEUIL EN HALATTE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<b>Prélèvement</b>	Type	Code	Nom	Prélevé le :	jeudi 25 mai 2023 à 11h56
<b>Unité de gestion</b>		00146965		par :	L02
<b>Installation</b>		0292	VERNEUIL EN HALATTE	Type visite :	P1
<b>Point de surveillance</b>	TTP	001549	VERNEUIL EN HALATTE PUIITS	Commune :	VERNEUIL-EN-HALATTE
<b>Localisation exacte</b>	P	0000002234	STATION LIVRAISON PUIITS (STE GE SUEZ)		
			ROBINET APRES TRAITEMENT		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	13 °C				25,00
Température de mesure du pH	12,7 °C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	750 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,52 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,57 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00147110

Référence laboratoire : H\_CS23.3308.1

MÉTABOLITES PERTINENTS	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Chloridazone desphényl	0,222 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,010 µg/L		0,10		
<b>PESTICIDES DIVERS</b>					
Chloridazone	<0,005 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	0,232 µg/L		0,50		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00146965)**

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres desphényl-chloridazone et total pesticides. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires

  
Marion MINOUFLET